

Les tests d'entrée en formation

Les candidats à l'entrée en BPJEPS sont sélectionnés à l'issue de tests qui se déroulent une fois par an. Parmi eux, on retrouve :

- **Les Tests d'Exigences Préalables (TEP)** obligatoires, imposés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports dont les modalités sont détaillées dans le tableau ci-dessous,
- **Les Tests de Sélection (TES)** obligatoires, spécifiques à BIOMEDAL dont les modalités sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

			Femme	Homme	
TEP Tests d'Exigences Préalables	TEST NAVETTE DE LUC LÉGER : COURSE À PIED		Palier 7	Palier 9	
	Option A	STEP		⌚ 20 minutes	
		RENFORCEMENT MUSCULAIRE		⌚ 20 minutes	
		ÉTIREMENTS		⌚ 10 minutes	
	Option B	SQUAT		5 répétitions à 75% du PDC	6 répétitions à 110% du PDC
		TRACTION		1 répétition	6 répétitions
DÉVELOPPÉ COUCHÉ			4 répétitions à 40% du PDC	6 répétitions à 80% du PDC	
TES Tests de Sélection BIOMEDAL	TEST ÉCRIT SOUS FORME DE QCM Connaissances générales sur le milieu des Activités de la Forme, l'anatomie, la physiologie, la pédagogie et les exercices en salle		⌚ 60 minutes		
	ENTRETIEN INDIVIDUEL Présentation et échange sur son parcours personnel, sportif et professionnel		⌚ 20 minutes		